

Décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995 portant nomination du directeur des ressources techniques, économiques et financières à l'Agence algérienne de la coopération internationale.

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Mohamed Tayeb Bouchama est nommé directeur des ressources techniques, économiques et financières à l'Agence algérienne de la coopération internationale.



Décrets présidentiels du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995 portant nomination de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Mohand Salah Ladjouzi est nommé, à compter du 14 janvier 1995, sous-directeur des accords internationaux au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Abdelkader Kourdoughli est nommé, à compter du 10 janvier 1995, sous-directeur du cérémonial au ministère des affaires étrangères.



Décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Hadj Osmane Benchérif est nommé, à compter du 22 janvier 1995, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats Unis d'Amérique à Washington.

Décrets présidentiels du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995 portant nomination de consuls de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Farouk Bouaoudia est nommé, à compter du 8 novembre 1994, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Nouadhibou (Mauritanie).

Par décret présidentiel du 1er Ramadhan 1415 correspondant au 1er février 1995, M. Dahmane Bensedira est nommé, à compter du 14 novembre 1994, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Gao (Mali).



Décret exécutif du 29 Ramadhan 1415 correspondant au 1er mars 1995 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur à l'inspection des services fiscaux au ministère des finances.

Par décret exécutif du 29 Ramadhan 1415 correspondant au 1er mars 1995, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur à l'inspection des services fiscaux au ministère des finances, exercées par M. Amar Guelimi, admis à la retraite.



Décret exécutif du 29 Ramadhan 1415 correspondant au 1er mars 1995 portant nomination d'un directeur d'études à la direction générale des douanes au ministère des finances.

Par décret exécutif du 29 Ramadhan 1415 correspondant au 1er mars 1995, M. Farouk Belhebib est nommé directeur d'études, chargé de la communication et des relations publiques à la direction générale des douanes au ministère des finances.